

ACTION URGENTE

STOP À L'EXPULSION FORCÉE ET VIOLENTE DE MASSAÏS

Plus de 70 000 Massaïs risquent d'être expulsés de leurs terres ancestrales en raison d'un projet touristique : des paramilitaires sont arrivés le 7 juin dans la ville massaï de Loliondo (région d'Arusha, dans le nord de la Tanzanie) pour permettre le déroulement d'un projet des autorités qui consiste à s'emparer de terres ancestrales et enregistrées du peuple massaï. Le 9 juin, des membres de cette communauté ont commencé à protester contre le bornage des terres, mais ils se sont heurtés à la réaction violente d'agents de sécurité qui ont utilisé des gaz lacrymogènes et des armes à feu contre les protestataires ; 25 membres de la communauté ont été arrêtés puis inculpés de conspiration en vue d'assassiner un policier. Il faut que les autorités mettent fin à cette opération de sécurité à Loliondo, qu'elles relâchent immédiatement les personnes arrêtées et qu'elles suspendent tous les projets en cours d'acquisition de ces terres.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Présidente Suluhu Samia Hassan
President's Office
Utumishi Street, P.O. BOX 670,
Dodoma, Tanzanie
Courriel : ps@utumishi.go.tz
Twitter : @SuluhuSamia

Madame la Présidente de la République,

Je vous écris pour vous faire part de mes préoccupations au sujet de l'opération de sécurité en cours dans la ville de Loliondo, dans la région d'Arusha, dans le nord de la Tanzanie, et de l'arrestation et détention arbitraires de **25 membres de la communauté massaï** qui n'ont pourtant fait qu'exercer leurs droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique.

Le 7 juin, une opération de sécurité menée par environ 700 personnes, pour la plupart membres de la police, gardes de la réserve naturelle et membres de l'armée et d'autres forces de sécurité, a débuté à Loliondo afin de mettre en œuvre le projet des autorités qui consiste à saisir 1 500 km² des terres communautaires du peuple massaï. Le 9 juin, des soldats ont eu recours à la force pour disperser dans quatre villages (Ololosokwan, Oloirien, Kirtalo et Arash) des membres de cette communauté qui s'étaient rassemblés pour protester contre le bornage en retirant les balises que les forces de sécurité avaient mises en place pour délimiter les terres que les Massaïs revendiquent. Selon deux témoins, les forces de sécurité ont commencé à tirer sur les protestataires avec des armes à feu et elles ont également utilisé des gaz lacrymogènes. De nombreuses personnes ont été blessées, dans certains cas il s'agit de blessures par balle.

La veille du jour des manifestations, une vingtaine de membres de la communauté massaï, dont des anciens des villages, ont été arrêtés de façon arbitraire ; 10 de ces personnes l'ont été alors qu'elles se rassemblaient pour discuter des plans du gouvernement visant à borner les parcelles. Le 16 juin, elles ont été inculpées à tort du meurtre d'un policier. Elles ont été arrêtées avant même que le policier ne soit tué. L'énoncé de l'infraction a depuis été modifié à quatre reprises et est devenu conspiration en vue de commettre un assassinat, et cinq personnes ont été ajoutées sur la liste des accusés.

Ce bornage des terres massaïs va à l'encontre des décisions de la Cour de justice de l'Afrique de l'Est. De plus, l'expulsion de cette communauté de ses terres sans que son consentement préalable, libre et éclairé ait été obtenu, va violer leurs droits fondamentaux, les priver de leurs moyens de subsistance et avoir des répercussions sur leur mode de vie traditionnel. La police a causé de graves blessures et mis en péril la vie de membres de la communauté massaï.

Je vous demande de suspendre les projets de réaménagement des terres massaïs jusqu'à ce que la communauté massaï donne son consentement libre, préalable et éclairé au moyen d'un véritable processus de consultation, et de veiller à ce qu'une enquête efficace soit menée sur l'utilisation de la force contre les protestataires. Je vous demande également d'ordonner la libération immédiate des 25 membres de la communauté massaï détenus en raison de leur participation pacifique à des manifestations contre les expulsions, et d'abandonner les charges retenues contre eux.

Veuillez agréer, Madame la Présidente de la République, l'expression de ma très haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Loliondo est une division du district de Ngorongoro, dans la région d'Arusha. Elle borde le parc national de Serengeti à l'ouest, la zone de conservation de Ngorongoro au sud, et le Kenya au nord. Plus de 70 000 Massaïs risquent d'être déplacés de leurs terres ancestrales, où les autorités veulent mettre en place une opération touristique. Ces personnes sont expulsées de leurs terres communautaires alors qu'une opération de bornage est en cours, et alors même qu'un recours est en instance devant la Cour de justice de l'Afrique de l'Est. En 1992, le gouvernement tanzanien a loué toute la division de Loliondo en tant que terrain de chasse à une entreprise des Émirats arabes unis.

La récente opération des forces de sécurité constitue la quatrième tentative d'expulsion des Massaïs, un peuple pastoral, de leurs pâturages à Loliondo, et ce conflit dure depuis plus de 10 ans. Les forces de sécurité ont par le passé été déployées dans cette région en 2009, 2013 et 2017, année où elles avaient expulsé des membres de cette communauté de quatre villages : Ololosokwan, Oloirien, Kirtalo et Arash. Le 25 septembre 2018, la Cour de justice de l'Afrique de l'Est a rendu des décisions dans lesquelles elle ordonnait notamment à l'État de cesser d'expulser les Massaïs jusqu'à ce qu'un arrêt soit rendu concernant le recours formé par cette communauté contre les pouvoirs publics. Deux semaines environ après le début de l'opération de bornage et le déploiement des forces de sécurité à Loliondo, la Cour a rendu un avis de suspension et repoussé le rendu de sa décision jusqu'à la session de septembre 2022.

Figurent parmi les personnes arrêtées : Molongo Daniel Paschal, Albert Kiseya Selemba, Simeli Parmwati, Lekayoko Parmwati, Sapati Parmwati Sirikoti, Ingoi Olkedenyi Kanjwel, Sangau Morongeti Ngiminiso, Morijoi Ngoisa Parmati, Morongeti Meeki Masako, Kamabatai Lulu, Moloimeti Yohana Saing'EU, Ndirango Senge Laisier, Joel Clemes Lessonu, Simon Naiam Orosikiria, Damiani Rago Laiza, Mathew Kursas Njausi, Taleng'o Twambeï Leshoko, Kijoolu Kakenya Olojiloji, Shengena Joseph Killel, Kelvin Shaso Nairobi, Lekerenga, Fred Victor, Wilson Tiuwa Kilong, James Memusi Taki, ainsi que cinq autres personnes.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 7 septembre 2022

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

NOMS ET PRÉNOMS : Molongo Daniel Paschal, Albert Kiseya Selemba, Simeli Parmwati, Lekayoko Parmwati, Sapati Parmwati Sirikoti, Ingoi Olkedenyi Kanjwel, Sangau Morongeti Ngiminiso, Morijoi Ngoisa Parmati, Morongeti Meeki Masako, Kamabatai Lulu, Moloimeti Yohana Saing'EU, Ndirango Senge Laisier, Joel Clemes Lessonu, Simon Naiam Orosikiria, Damiani Rago Laiza, Mathew Kursas Njausi, Taleng'o Twambeï Leshoko, Kijoolu Kakenya Olojiloji, Shengena Joseph Killel, Kelvin Shaso Nairobi, Lekerenga, Fred Victor, Wilson Tiuwa Kilong, James Memusi Taki, ainsi que cinq autres personnes. (elle/elles et il/ils)